

Tanaris®

L'herbicide deux en un

- Combinaison de deux matières actives phares
- Double action: racinaire et foliaire
- Complément et renfort du système FAR

www.agro.bASF.be



We create chemistry





Tanaris®

Combinaison de deux matières actives phares

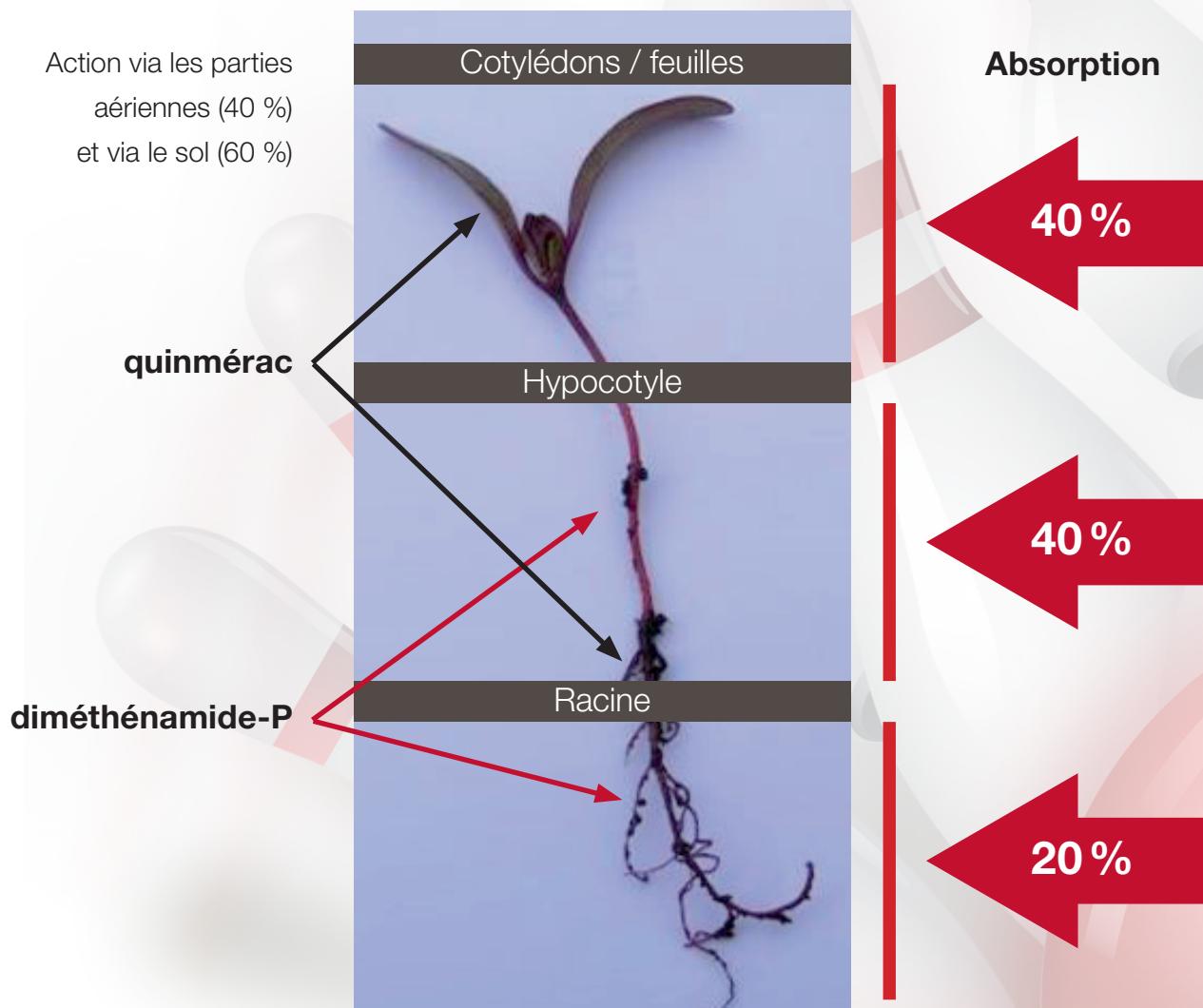
Tanaris® combine le diméthénamide-P et le quinmérac, deux matières actives importantes dans le désherbage des betteraves.

Matière active	Mauvaises herbes ciblées dans le système FAR
Diméthénamide-P	Flore classique et aethusa (petite ciguë), morelle noire, mercuriale, chénopode et panic pied-de-coq
Quinmérac	Aethusa (petite ciguë), coquelicot, gaillet, lamier, véronique

Tanaris®

Double action : racinaire et foliaire

Tanaris® agit via les parties aériennes (absorption par les feuilles) et via le sol (absorption par les racines et par l'hypocotyle pour les dicotylées ou par le coléoptile pour les graminées).



La force de Tanaris® est une meilleure fiabilité grâce à :

- plusieurs points d'entrée dans la mauvaise herbe
- deux modes d'action différents :
 - le diméthénamide-P stoppe la division cellulaire en agissant sur la synthèse des acides gras (classification HRAC : groupe K3, chloroacétamide)
 - le quinmérac provoque des troubles de croissance en perturbant la régulation de l'auxine (classification HRAC : groupe O, acide quinoléine carboxylique)



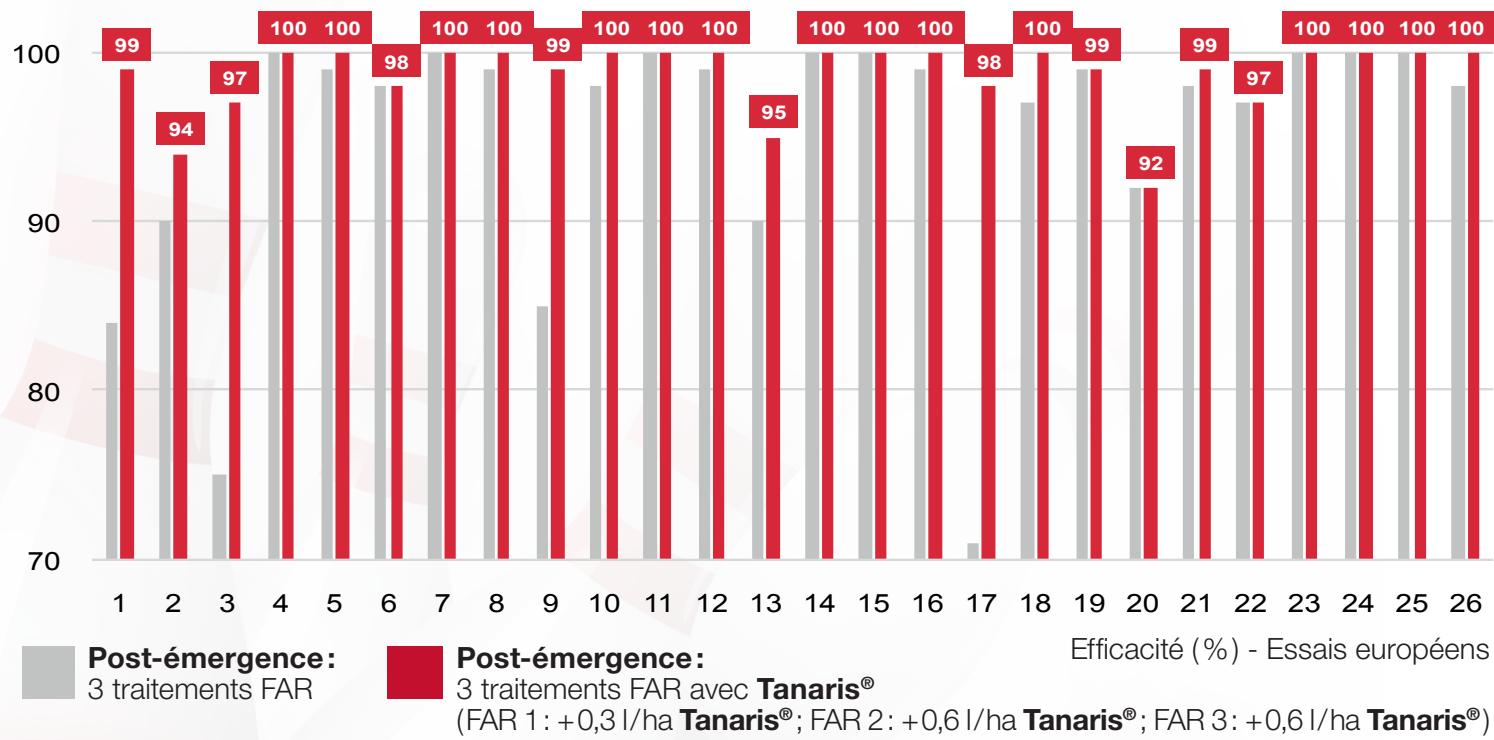
Tanaris® Complément et renfort du système FAR

En betteraves, Tanaris® s'intègre parfaitement dans le système FAR qu'il complète et renforce sur les principales adventices.

- 1- Aethusa (petite ciguë)
- 2- Amarante
- 3- Ammi élevé
- 4- Capselle bourse à pasteur
- 5- Chénopode
- 6- Colza
- 7- Coquelicot
- 8- Fumeterre
- 9- Gaillet

- 10- Lamier amplexicaule
- 11- Lamier pourpre
- 12- Matricaire camomille
- 13- Mercuriale
- 14- Myosotis
- 15- Mouron des oiseaux
- 16- Moutarde des champs
- 17- Panic pied-de-coq
- 18- Pâturin

- 19- Pensée des champs
- 20- Renouée des oiseaux
- 21- Renouée faux-liseron
- 22- Renouée persicaire
- 23- Sénéçon
- 24- Véronique à feuille de lierre
- 25- Véronique agreste
- 26- Véronique de Perse



L'ajout de Tanaris® dans le système FAR est particulièrement intéressant contre les ombellifères (aethusa, ammi élevé), les amarantes, les chénopodes, les fumeterres, les gaillets, les lamiers, les matricaires camomilles, les mercuriales, les morelles noires, les panics pied-de-coq et les véroniques.



Aethusa (petite ciguë)



Amarante



Ammi élevé



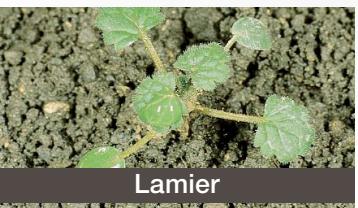
Chénopode



Fumeterre



Gaillet



Lamier



Matricaire camomille



Mercuriale



Morelle noire



Panic pied-de coq



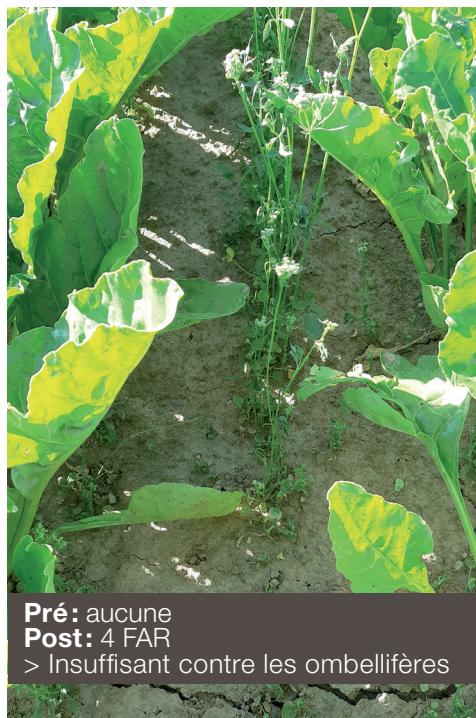
Véronique



Tanaris®

Doublement efficace contre les ombellifères

Le diméthénamide-P et le quinmérac qui composent **Tanaris®** apportent chacun un mode d'action différent contre les ombellifères ce qui permet de pouvoir encore les contrôler en post-émergence avec le système FAR.



Pré: aucune
Post: 4 FAR
> Insuffisant contre les ombellifères



Pré: Goltix 700 SC 2 l/ha
Post: 4 FAR
> Insuffisant contre les ombellifères



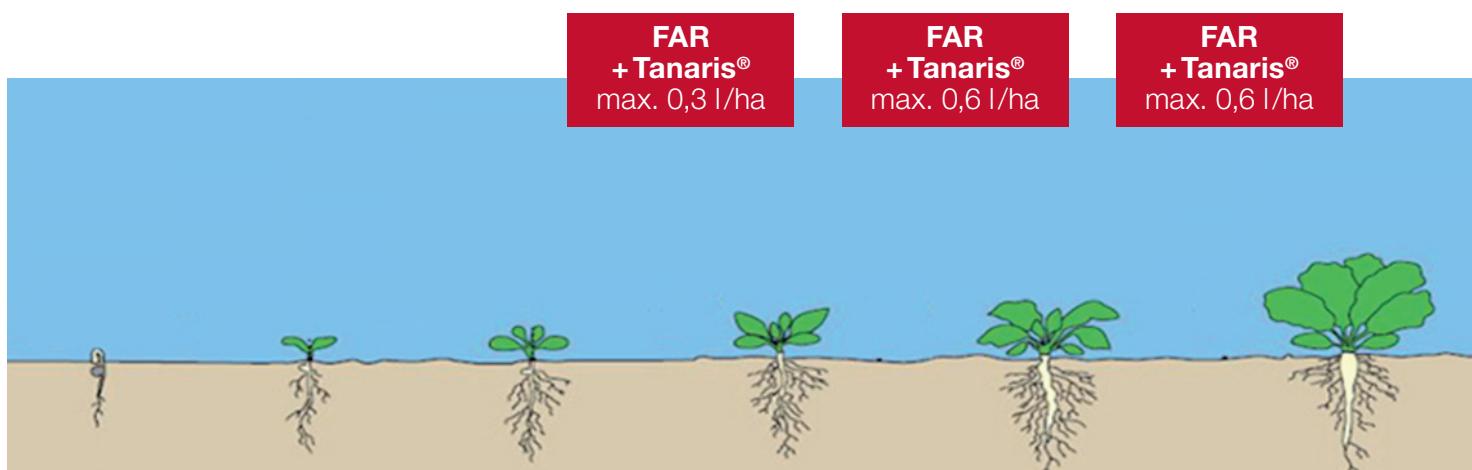
Pré: Goltix 700 SC 2 l/ha
Post: 4 FAR avec **Tanaris®** associé aux FAR 1, 2 et 3 (dose cumulée: 1,5 l/ha)
> Parfait contre les ombellifères

Essai **BASF** - Mignault 2019. Semis de mauvaises herbes dont des ombellifères (ammi élevé)

Tanaris®

Positionnement en betteraves sucrières et fourragères

Tanaris® s'intègre dans le système FAR classique à partir du stade 2 feuilles des betteraves.



Stade :

levée	cotylédons	2 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	8 feuilles
-------	------------	------------	------------	------------	------------

Zone tampon : se référer à l'étiquette du produit et à la réglementation régionale.

Tanaris® : maximum 3 applications (une au stade 2 feuilles et une à deux entre les stades 4 et 8 feuilles) et maximum 1,5 l/ha/36 mois. Max. 1.000 g diméthénamide-P/ha/an. Max. 250 g quinmérac/ha/an.

Tanaris® (numéro d'autorisation 10928P/B) contient 333 g/l diméthénamide-P + 167 g/l quinmérac (formulation SE). Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Editeur responsable : BASF Belgium Coordination Center Comm V, Agricultural Solutions, Bâtiment E/F, Drève Richelle 161 boîte 43, 1410 Waterloo